
	<b>FICHE DE POSTE</b>
@ : <a href="mailto:eaafc@ac-mayotte.fr">eaafc@ac-mayotte.fr</a>  <a href="mailto:drh@ac-mayotte.fr">drh@ac-mayotte.fr</a>	  <b>4 postes à mi-temps à pourvoir</b>

**Profil du poste** : Personnel du Rectorat ; chargé de Mission auprès de l'École Académique de la Formation Continue à mi-temps ; le professeur bénéficiera d'une décharge hebdomadaire de 9 heures.

Comme l'ensemble des académies de l'Éducation Nationale, l'École Académique de la Formation Continue a été créé en juin 2022 avec comme les axes forts et prioritaires de :

- > Professionnaliser la formation continue
- > Consolider le pilotage académique de l'ensemble des actions de formation contribuant au développement professionnel et à l'accompagnement de tous les personnels de l'académie ;
- > Poursuivre la professionnalisation des acteurs de la formation (contributeurs et formateurs).
- > Conforter le développement professionnel de tous les personnels de l'académie :
- > Faire de l'Innovation un levier reconnu d'amélioration de la qualité et de l'efficacité en éducation.
- > Faire de la RH de proximité un pilier pour la mission de l'encadrement et les catégories de personnels en fragilité.
- > Mettre en œuvre un pilotage consolidé dans la formation initiale des master MEEF et la formation continuée
- > Mettre en œuvre les priorités académiques.

### Missions :

Chaque **Conseiller Académique à la Formation Continue aura en charge** un des axes stratégiques de l'école et un portefeuille de cycle, parcours de formation, dispositifs sur les pratiques professionnelles

Au sein du Pôle Ingénierie de la formation, il aura en charge la définition, la conception, la construction, l'animation et l'organisation des plans de formations associés à son portefeuille, proposés par les différents acteurs (Inspecteurs, Services décentralisés, Conseillers techniques, ...).

Il sera force de proposition pour la création de Cycle, Parcours ou modules de formation et coordonnera la création de ressources pédagogiques à travers les plateformes Sofia FMO, GAIA et M@gistère.

Il pourra participer à certaines actions en tant que formateur et être force de proposition en Innovation et Expérimentation.

Il travaillera en équipe avec les autres Conseillers à la Formation et les Ingénieurs de formation ; il participera au Conseil d'École.

Quelques exemples d'axes possibles où devront s'inscrire chaque CAFC :

- 1) Chargé des dispositifs « Évolution Professionnelle » / Préparation au concours (1er et 2nd degré, Administratif) ; Accompagnement du vivier Mission Académique de l'Encadrement, Personnel de Direction.
- 2) Chargé des dispositifs « Évolution Professionnelle » NÉO : néo-contractuels, néo-titulaires, néo Directeurs et personnels d'encadrement, Entrée dans le métier, tutorat – mentorat.
- 3) Chargé de la coordination avec l'INSPE / CUFR et des dispositifs « Évolution Professionnelle » associés : CAPES Mayotte ; Formation Continuée T+1/T+3, Formation CAFIPEMF, MAT, Tutorat.
- 4) Chargé des dispositifs en lien avec les Priorités Académiques : Numérique, Éducation au Développement Durable, Éducation pour tous-Citoyenneté.
- 5) Chargé des dispositifs « Vie au Travail » : Sécurité, Santé, Prévention, Habilitation, Certification, Bien-être au travail, Égalité, Discrimination, Risques Psycho Socio.
- 6) Chargé des dispositifs « Grandes Priorités Nationales ; Élèves à besoins spécifiques et territoires » : Valeurs de la République, Éducation prioritaire REP / REP +, École Inclusive, Cappei, formation en lien avec le CASNAV, le SAIO.

Candidature : CV + lettre de motivation

Vous ne candidatez pas sur un des 6 axes : la répartition des portefeuilles se fera après le recrutement de l'ensemble des conseillers ; mais vous pouvez mettre en exergue certains axes dans votre lettre de motivation.

Les candidats adresseront, par voie hiérarchique, leur candidature motivée au Recteur.

Une première sélection sera effectuée sur le CV et la lettre de motivation et par la suite les candidats seront invités à un entretien par une commission.

**Adresse d'envoi de la candidature :**

[eafc@ac-mayotte.fr](mailto:eafc@ac-mayotte.fr), [drh@ac-mayotte.fr](mailto:drh@ac-mayotte.fr)

**Positionnement administratif :**

Décharge à 50 %

**Date limite de candidature :**

22 avril 2023

**Contact EAFC (information poste) :**

Christian Lavergne, Directeur de l'EAFC

Email : [christian.lavergne@ac-mayotte.fr](mailto:christian.lavergne@ac-mayotte.fr)